



**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 19 mai 2022  
Convocation du : 13 mai 2022  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 27

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le dix neuf à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

**PRESENTS** : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Hugues QUESTE, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Philippe CATTOIRE, Pierre VANNESTE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Thomas BLACTOT, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Catherine HALOS, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Laurent DERONNE, Martine COBBAERT, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Lahcem AIT EL HAJ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Philémon BRUNET, ont délégué respectivement pour les représenter Jean-Louis MERTEN, Jean-Michel MONPAYS, Catherine DE PARIS, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Martine DUBREU, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRETARE DE SEANCE** : Thomas BLACTOT

DE22.077

**PERSONNEL COMMUNAL**  
**TABLEAU DES EFFECTIFS**  
**CRÉATIONS DE POSTES**

*Autorisation – Approbation*

0380

Afin de tenir compte des besoins de la Ville, il est proposé de procéder aux créations et suppressions de postes suivantes :

**CRÉATIONS**

**CATÉGORIE A**

- 1 poste de cadre de santé à temps complet
- 1 poste de puéricultrice à temps complet
- 1 poste d'infirmier en soins généraux à temps complet
- 1 poste d'ingénieur principal à temps complet
- 1 poste d'ingénieur à temps complet
- 1 poste d'attaché principal à temps complet
- 1 poste d'attaché à temps complet

**CATÉGORIE B**

- 8 postes d'auxiliaires de puériculture de classe supérieure à temps complet
- 5 postes d'auxiliaires de puériculture de classe normale à temps complet
- 6 animateurs à temps complet
- 5 rédacteurs à temps complet
- 1 poste d'assistant de conservation principal de 2ème classe à temps complet
- 2 postes d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure à temps complet

**CATÉGORIE C**

- 1 poste d'adjoint du patrimoine à temps complet
- 3 postes d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe à temps complet
- 3 postes d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet
- 6 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet
- 1 poste d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe à temps complet
- 2 postes d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe à temps complet
- 2 postes d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps complet
- 3 postes d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet
- 2 postes d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à temps complet
- 4 postes d'agent de maîtrise principal à temps complet
- 6 postes d'agent de maîtrise à temps complet
- 2 postes de gardien brigadier à temps complet

## SUPPRESSIONS

(liées à la réforme de la filière médico-sociale du 01/01/2022)

### CATÉGORIE A

- 1 poste de cadre de santé de 1ère classe à temps complet
- 1 poste de puéricultrice de classe supérieure à temps complet
- 1 poste d'infirmier en soins généraux de classe normale à temps complet

### CATÉGORIE C

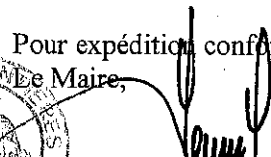
- 8 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à temps complet
- 5 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe à temps complet

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver la modification du tableau des effectifs.

### ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :

- ❖ 27 voix pour : groupe « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain »
- ❖ 06 abstentions : groupe « Armentières avec Fidélité et Bon Sens »
- ❖ 02 voix pour : groupe « Armentières en Tête ! »

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,  
Le Maire,  
  
**Bernard HAESBROECK**  
Vice-Président de la Métropole  
Européenne de Lille

